

■ **Auto, Mohanna M.**, à Fribourg, exploitation d'une entreprise d'achat et de vente de voitures d'occasions. Entreprise individuelle. (FOSC du 04.03.2002, p. 5). Par ordonnance du 20.01.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 1923 du 30.04.2003
(00977762 / CH-217.1.001.496-9)